



Doc. 12582

12 avril 2011

Une action juridique et politique forte pour lutter contre le «tourisme sexuel impliquant des enfants»

Proposition de résolution

déposée par M. Luca VOLONTÈ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les abus sexuels sur enfants consistent de plus en plus souvent en l'exploitation sexuelle ciblée d'enfants à des fins commerciales, par exemple dans le cadre du «tourisme sexuel impliquant des enfants» qui, d'après l'ONG « *ECPAT International* » (un réseau mondial d'organisations et d'individus travaillant de concert en vue d'éliminer la prostitution enfantine, la pornographie mettant en scène des enfants et la traite d'enfants à des fins sexuelles) attire notamment les touristes sexuels « occasionnels » et « préférentiels » ainsi que les pédophiles. Les infractions commises par les touristes délinquants sexuels comptent parmi les pires formes de violence faite aux enfants, car ils les réduisent à de simples objets de désirs sexuels et d'intérêts commerciaux.

La « Convention de Lanzarote » (Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, STCE 201) couvre notamment de telles infractions en vertu de l'article 19 sur la prostitution enfantine. Dans certains pays, les auteurs d'abus sexuels à l'étranger peuvent être poursuivis en vertu de lois extraterritoriales, mais les procédures sont très longues et coûteuses en raison de la coopération internationale nécessaire, et sont donc rarement appliquées.

Etant donné la dimension parlementaire de la campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, l'Assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe en général devraient rejoindre le réseau mondial des acteurs qui luttent contre le « tourisme sexuel impliquant des enfants ». Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient engager une action juridique et politique forte et garantir une bonne coopération pour lutter efficacement contre ce crime atroce aux droits humains des enfants et des adolescents.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC
ANDERSEN Karin, Norvège, GUE
BARBI Mario, Italie, ADLE
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
CAPARIN Karmela, Croatie, PPE/DC
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
COLEIRO PRECA Marie-Louise, Malte, SOC
COMMERCIO Roberto Mario Sergio, Italie, PPE/DC
CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
DONALDSON Jeffrey, Royaume-Uni, GDE
FLYNN Paul, Royaume-Uni, SOC
FOŘT Stanislav, République slovaque, ADLE
FRANSSEN Cindy, Belgique, PPE/DC
GERMIČ Ljubo, Slovénie, ADLE
GORACHEVA Svetlana, Fédération de Russie, SOC
HARANGOZÓ Gábor, Hongrie, SOC
HOSTALIER Françoise, France, PPE/DC
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
KAUFER Virág, Hongrie, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
POURBAIX-LUNDIN Marietta, de, Suède, PPE/DC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
VERCAMER Stefaan, Belgique, PPE/DC
ZHIDKIKH Vladimir, Fédération de Russie, GDE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste